COMMISSION DES ÉTUDES

Procès-verbal de l'assemblée de la Commission des études du cégep Édouard-Montpetit tenue le 4 février 2025, à compter de 13 h 30, à la salle B-105a à Longueuil.

Personnes présentes :

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, présidente de la CÉ
M. Sébastien Bage, professeur au Département de cinéma et communication et secrétaire de la CÉ
Mme Geneviève Brunet, conseillère pédagogique au Service des programmes - Longueuil
Mme Christina Butnaru, professeure au Département d'administration et de techniques administratives
Mme Émilie Germain, conseillère pédagogique à la formation continue
M. Martin Desrochers, directeur adjoint des études au Service des programmes - Longueuil
M. Hugues Gilbert, directeur adjoint des études au Service des programmes - Longueuil
M. Manuel Sepúlveda, professeur au Département d'anthropologie
Mme Stéphanie Arpin, directrice adjointe des études au Service des programmes - ÉNA
Mme Amélie Laplante, directrice adjointe des études au Service des programmes - Longueuil
Mme Manon Lapierre, technicienne en administration au Service de l'organisation scolaire - ÉNA
M. Eric. B. Gendron, professeur au Département de techniques de l'informatique
M. Jean-Philippe Beauchamp, professeur au Département de mathématiques
Mme France Bélanger, professeure au Département de techniques de denturologie
Mme Émilie Jobin, professeure au Département de littérature et de français
M. Denis Courville, professeur au Département de philosophie
M. Vincent Michel, professeur au Département de propulseur à l'ÉNA
M. Michel Nareau, vice-président aux affaires pédagogiques du Syndicat des professeures et professeurs du cégep Édouard-Montpetit par intérim
Mme Édith Paquette-Lemieux, professeure au Département de soins infirmiers
M. Sam Parot, étudiant ÉNA
M. Olivier Pelletier, professeur au Département des langues

Personne absente :

Mme Ann Edwards, vice-présidente aux affaires pédagogiques du Syndicat des professeures et professeurs du cégep Édouard-Montpetit (remplacée par M. Michel Nareau)

Personnes invitées :

Mme Hélène Bailleu, directrice générale
Mme Brigitte Chartrand, directrice adjointe à la formation continue et des services aux entreprises
Mme Céline Delzongle, conseillère pédagogique à la formation continue et des services aux entreprises
Mme Claudine Ellyson, directrice, Direction de la formation continue et des services aux entreprises
Mme Gaëlle Leruste, conseillère au développement institutionnel
Mme Florence Michel, enseignante en *Techniques administratives et de gestion*

1. ACCUEIL ET SOUHAITS POUR 2025

La présidente de l'assemblée, Mme Emmanuelle Roy, souhaite la bienvenue aux membres de la Commission des études (CÉ). Elle constate le quorum et déclare la séance ouverte à 13 h 34.

Elle tient à souligner la Semaine des enseignantes et des enseignants et salue leur engagement remarquable qui contribue à la réussite éducative des personnes étudiantes.

En l'absence de Mme Ann Edwards, M. Michel Nareau assurera le rôle de vice-président aux affaires pédagogiques du Syndicat des professeures et professeurs du cégep Édouard-Montpetit (SPPCEM) par intérim, et ce, pour une durée indéterminée. Pour permettre sa présence à la CÉ, une procédure exceptionnelle a été appliquée et les membres du conseil d'administration (CA) ont été en mesure d'approuver son remplacement par l'entremise d'un vote électronique.

De plus, elle fait mention de la présence d'un étudiant, M. Guillaume Filiatrault, qui assistera à la présente CÉ à titre d'observateur, les approbations auprès de la permanence de l'Association générale étudiante du cégep Édouard-Montpetit (AGECEM) et du CA étant requises.

Finalement, elle mentionne que plusieurs discussions ont eu lieu depuis la dernière CÉ et exprime le souhait que cette instance continue de veiller à ce que les conditions favorables soient réunies pour permettre des discussions pédagogiques respectueuses des opinions de chacune et de chacun et du travail des sous-comités.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*

Mme Emmanuelle Roy présente l'ordre du jour.

	Points
1. Accueil et souhaits pour 2025	
2. Adoption de l'ordre du jour*	Décision
3. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 12 novembre 2024*	
3.1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 novembre 2024	Décision
3.2. Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 novembre 2024	Information
4. Présentation en vue de la recommandation du Plan stratégique 2025-2030* Présenté par : Hélène Bailleu, Martin Desrochers, Gaëlle Leruste et Emmanuelle Roy	Décision
5. Recommandation de la révision de l'AEC *Techniques de gestion des ressources humaines* * Présenté par : Brigitte Chartrand, Céline Delzongle, Claudine Ellyson et Florence Michel	Décision
6. Processus de révision de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA) 6.1. Devis de révision de la PIEA* 6.2. Enjeux reliés à l'intelligence artificielle* Présenté par : Didier Bérard, Émilie Brûlé, Émilie Germain, Hugues Gilbert, Gaëlle Leruste et Eve Marchand-Gagnon	Consultation
7. Information 7.1. Journées de la persévérance scolaire Présenté par : Martin Desrochers	Information
8. Date de la prochaine assemblée	Information
9. Levée de l'assemblée	Décision

PROPOSITION

Mme Cristina Butnaru, appuyée par Mme Manon Lapierre, propose à l'assemblée d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DU 12 NOVEMBRE 2024*

3.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 novembre 2024

M. Sébastien Bage, appuyé par Mme Cristina Butnaru, propose à l'assemblée d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire de la Commission des études du 12 novembre 2024 tel que déposé et incluant les modifications suivantes :

- Point 5, pages 6 et 7, retrait de l'indication à l'effet que les propositions sont rejetées à la suite des votes à égalité. On inscrira plutôt, à la suite de chaque résultat des votes: « **Après délibération, le vote sur la proposition a abouti à une égalité des voix. En conséquence, la proposition n'a pas été adoptée. »**

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12 novembre 2024

Aucun suivi n'est requis.

4. PRÉSENTATION EN VUE DE LA RECOMMANDATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2025-2030*

Mmes Hélène Bailleu et Gaëlle Leruste se joignent à la réunion. Deux documents ont été déposés afin que les membres de la CÉ puissent en prendre connaissance, soit l'avis d'inscription qui présente une mise en contexte détaillée et un tableau synoptique incluant les orientations, les objectifs, ainsi que les indicateurs.

Le but de cette présentation est de recueillir les commentaires des membres de la Commission des études sur les orientations, objectifs et indicateurs du Plan stratégique 2025-2030, pour les orientations 1 et 2, qui touchent directement la réussite éducative et la formation. Une recommandation est attendue par le CA pour ces deux orientations plus pédagogiques.

La période d'échange étant ouverte, des éléments sont soulevés par certains membres de la CÉ, notamment:

- de façon générale, on aurait souhaité que les orientations et les objectifs soient plus ambitieux;
- plus d'importance devrait être accordée à l'enjeu environnemental ;
- les indicateurs sont questionnés, notamment les mesures liées au ressenti des personnes étudiantes ainsi que la référence à la 3e session du parcours;

- on suggère de formuler l'objectif 1.1, ainsi : *Placer les compétences langagières des étudiantes et des étudiants au cœur de leur formation et en faire un enjeu institutionnel prioritaire*;
- l'intégration et le soutien des personnes étudiantes allophones ainsi qu'un indicateur sur le nombre de personnes allophones devraient être ajoutés;
- à l'objectif 1.2, on suggère d'ajouter un indicateur qui permettrait une mesure dès l'arrivée des personnes étudiantes en première session;
- en référence au premier indicateur de l'objectif 2.2, on suggère de retirer « les programmes » et d'inscrire « entre la formation générale et les disciplines de la formation spécifique ».

Concernant les indicateurs, on précise qu'il ne faut pas les voir comme les finalités du plan stratégique et que les efforts devront surtout se concentrer sur les actions mises en place pour atteindre les objectifs. On mentionne aussi que les indicateurs sont revus chaque année et actualisés, certains pouvant même être ajoutés étant donné que le plan stratégique se veut évolutif.

Certaines questions sont soulevées et discutées, dont les suivantes :

- ce qu'on entend par « approche différenciée » à l'objectif 1.2;
- la possibilité d'ajouter des indicateurs « négatifs »;
- la possibilité d'ajouter des indicateurs liés à la formation à distance et à son impact sur les relations avec les pairs.

Par ailleurs, la présidente de l'assemblée interpelle l'étudiant siégeant à la CÉ afin de vérifier si les objectifs qui s'y retrouvent répondent aux avis émis par les personnes étudiantes lors des consultations, ce que l'étudiant confirme.

On s'interroge sur l'échéancier de l'adoption du Plan stratégique. Une adoption au CA du mois de mars 2025 est souhaitable afin d'en assurer la mise en œuvre dans les plans de travail.

PROPOSITION 1

Mme Geneviève Brunet, appuyée par Mme Cristina Butnaru, propose que le comité d'élaboration du Plan stratégique puisse retravailler les orientations 1 et 2 en tenant compte des commentaires formulés lors de cette assemblée et en fasse part à la prochaine Commission des études.

On demande le vote. Les résultats sont les suivants :

Pour : 4
Contre : 9
Abstention : 7

La proposition est rejetée.

PROPOSITION 2

M. Jean-Philippe Beauchamp, appuyé par M. Hugues Gilbert, propose que le Comité des orientations pédagogiques (COP) se réunisse dans le but de spécifier les objectifs et les indicateurs des orientations 1 et 2 afin d'éclairer la Commission des études lors de la prochaine assemblée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

À la lueur de l'adoption de cette proposition, on convient de l'importance d'inviter M. Martin Desrochers et Mme Gaëlle Leruste à la réunion du Comité des orientations pédagogiques (COP). Ladite invitation sera acheminée par le secrétaire de la CÉ, M. Sébastien Bage, et devra se tenir avant la prochaine assemblée prévue le 4 mars.

Étant donné les consultations qui ont eu lieu et dans le respect du processus et de l'échéancier établis, le COP n'a pas à avoir accès à toute la documentation, ni à faire une refonte du Plan stratégique, mais bien à retravailler les éléments soulevés lors de la CÉ sans dénaturer le travail qui a été fait en amont. Les suggestions constructives, notamment sur les indicateurs, sont les bienvenues.

5. RECOMMANDATION DE LA RÉVISION DE L'AEC EN *TECHNIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Mmes Brigitte Chartrand, Céline Delzongle, Claudine Ellyson et Florence Michel se joignent à la réunion. L'historique des présentations de cette attestation d'études collégiales (AEC) à la Commission des études (CÉ) est rappelé. Également, on précise à nouveau que la CÉ est consultée pour la formation à distance.
Un document détaillant le calendrier et le contenu des consultations faites auprès des départements de psychologie, de littérature et de français, ainsi que d'administration et techniques administratives a été déposé en amont aux membres de la CÉ.

Les discussions avec les départements ont permis de répondre aux préoccupations en lien avec la tenue des évaluations à distance et la façon d'établir des balises solides pour accompagner les personnes enseignantes avec l'utilisation adéquate de la technologie.

Lors de cette seconde consultation, le département d'administration et de techniques administratives a réitéré sa confiance et son engagement pour offrir cette formation à distance avec le soutien de l'équipe de la Formation continue (FC). Une discussion quant aux évaluations faites à distance a aussi eu lieu et a permis d'avoir des échanges constructifs à ce sujet.

Le syndicat des professeures et professeurs du cégep Édouard-Montpetit (SPPCEM) mentionne avoir adopté, lors de sa dernière assemblée générale, plusieurs balises en lien avec l'enseignement à distance, dont celle stipulant que dès qu'un professeur ou une professeure en fait la demande, les évaluations doivent être réalisées en présence, même lorsque l'intelligence artificielle générative (IAG) n'est pas en cause.
La présidente rappelle cependant que ces balises ne sont pas celles de la CÉ, mais qu'une discussion pourrait avoir lieu en CÉ ou en comité des orientations pédagogiques ou en comité d'études des programmes afin qu'elle se dote de balises pédagogiques sur la formation à distance, et plus précisément sur les évaluations.

Une première proposition est émise.

PROPOSITION 1

Mme Stéphanie Arpin, appuyée par Mme Émilie Germain, demande que la Direction des études et la Direction de la formation continue et des services aux entreprises s'engagent à faire le suivi des modalités d'évaluation en formation à distance (FAD) afin de s'assurer qu'elles permettent de vérifier l'atteinte des compétences par les personnes étudiantes.

Une discussion s'ensuit où les éléments suivants sont abordés :

- la population étudiante adulte qui s'inscrit dans un projet de formation la choisit pour sa flexibilité et peut venir de loin, ce qui rend la tenue de nombreuses évaluations en présence plus difficile;
- la formation continue est ouverte à baliser l'enseignement et à trouver un équilibre qui respecte à la fois les besoins des étudiantes et des étudiants et du corps professoral;
- les personnes enseignantes veulent que la décision quant au nombre d'évaluations à faire en présence soit laissée aux professeures et aux professeurs qui donnent le cours.

On demande le vote sur la proposition 1. Les résultats sont les suivants :

Pour : 5
Contre : 10
Abstention : 3

La proposition est rejetée.

Une autre proposition est donc formulée.

PROPOSITION 2

M. Hugues Gilbert, appuyé par Mme Cristina Butnaru, propose à l'assemblée de recommander l'adoption de la révision de l'attestation d'études collégiales (AEC) en *Techniques de gestion des ressources humaines au conseil d'administration.*

On réaffirme que, si un professeur ou une professeure en fait la demande, en toutes circonstances, les évaluations devraient être réalisées en présence, même lorsque l'intelligence artificielle générative (IAg) n'est pas en cause.

Les discussions mènent à l'amendement suivant de la proposition 2.

AMENDEMENT :

M. Sébastien Bage, appuyé par M. Michel Nareau, propose d'ajouter « offerte en Formation à distance (FAD) mais autorisant en principe que toute évaluation dans tous les cours puisse être administrée dans un contexte contrôlé, en mode présentiel, à la demande de l'enseignant ou de l'enseignante responsable du cours. »

La proposition se lirait donc ainsi :

M. Hugues Gilbert, appuyé par Mme Cristina Butnaru, propose à l'assemblée de recommander l'adoption de la révision de l'attestation d'études collégiales (AEC) en *Techniques de gestion des ressources humaines* offerte en Formation à distance (FAD), mais autorisant en principe que toute évaluation dans tous les cours puisse être administrée dans un contexte contrôlé, en mode présentiel, à la demande de l'enseignant ou de l'enseignante responsable du cours, au conseil d'administration.

On demande le vote secret sur cet amendement. Les résultats sont les suivants :

Pour : 15
Contre : 4
Abstention : 1

L'amendement est adopté à la majorité.

LA PROPOSITION 2 INCLUANT L'AMENDEMENT

M. Hugues Gilbert, appuyé par Mme Cristina Butnaru, propose à l'assemblée de recommander l'adoption de la révision de l'attestation d'études collégiales (AEC) en *Techniques de gestion des ressources humaines* offerte en Formation à distance (FAD) mais autorisant en principe que toute évaluation dans tous les cours puisse être administrée dans un contexte contrôlé, en mode présentiel, à la demande de l'enseignant ou de l'enseignante responsable du cours, au conseil d'administration.

On demande le vote secret sur la proposition 2 incluant l'amendement adopté. Les résultats sont les suivants :

Pour : 19
Contre : 2
Abstention : 0

La proposition est adoptée à la majorité.

LA PROPOSITION 2 INCLUANT L'AMENDEMENT

M. Sébastien Bage, appuyé par M. Denis Courville, propose à l'assemblée l'adoption séance tenante de cet extrait du procès-verbal.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

En terminant, on souhaite que la Commission des études assure un suivi de la mise en œuvre de l'AEC sur les aspects de la formation à distance (FAD) et du mode d'évaluation demandé par les personnes enseignantes.

6. PROCESSUS DE RÉVISION DE LA *POLITIQUE INSTITUTIONNELLE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES* (PIEA)*

6.1. Devis de révision de la PIEA*

M. Hugues Gilbert prend la parole afin de présenter le *Devis pour la révision de la Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIEA). Le processus de révision doit s'appuyer sur la *Procédure pour la rédaction et la révision des politiques institutionnelles* qui demande comme première étape de produire un devis.
Ce document stipule également que l'adoption du devis de révision appartient au Comité de direction (CDD) et ne demande pas de recommandation de la CÉ. Il est donc présenté pour consultation et il sera ensuite déposé au CA.

Les éléments essentiels du devis sont passés en revue et seule une légère correction sera apportée à l'échéancier.

Aucune question n'est soulevée par l'assemblée.

6.2. Enjeux reliés à l'intelligence artificielle

Par manque de temps, ce point est reporté à la prochaine assemblée.
On exprime le souhait de prendre le temps requis pour discuter à ce sujet.

7. INFORMATION

7.1. Journées de la persévérance scolaire

M. Martin Desrochers fait mention de la Semaine de la persévérance scolaire qui se déroulera du 10 au 14 février 2025 ayant pour thème *Derrière chaque accomplissement, il y a de la persévérance*.
Durant cette semaine, on invite les personnes enseignantes à partager des expériences en lien avec la persévérance ou des stratégies qu'elles ont développées elles-mêmes pendant leurs études.

8. DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE

La présidente évaluera si une CÉ extraordinaire est nécessaire. La prochaine assemblée ordinaire de la Commission des études est prévue le 4 mars 2025.

9. LEVÉE DE LA SÉANCE

Avant de lever la séance, Mme la présidente remercie les membres de la CÉ pour leur participation à cette réunion et aux discussions.

PROPOSITION
M. Jean-Philippe Beauchamp, appuyé par M. Sébastien Bage, propose la levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 16 h 04.

Sébastien Bage	Edith Caron
Secrétaire de la Commission des études	Secrétaire d'assemblée